

Un drame conjugal. — L'aveugle de parvis Notre-Dame. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers onze heures du soir, la rue Saint-Jacques, dans la partie comprise entre les rues Nationale et Deloche, a été mise en émoi par plusieurs détonations d'arme à feu qui éclatèrent coup sur coup.

Qui ne connaît, à Tourcoing, cet aveugle, Louis Ghesquière, âgé de 35 ans, qui se tient habituellement les dimanches au portail de l'église Notre-Dame à la sortie des offices, implorant la pitié des fidèles. Le malheureux est marié et, depuis longtemps déjà, il faisait mauvais ménage. Sa femme, Marie Odoux, âgée de 32 ans, le 12 décembre dernier, paillard était portée contre lui pour violences graves exercées sur sa femme; on disait même qu'il l'avait saisi par le cou pendant la nuit, et avait tenté de l'étrangler. A l'audience du simple police du 21 décembre, il était condamné à un jour de prison; et, peu après, il avait prêté sa peine. Sa femme, profitant de ce jour de liberté, démenagea, emportant ce qui lui appartenait en propre, et alla vivre ailleurs.

L'aveugle jura de ne s'en aller qu'après avoir tant et tant fait qu'il n'avait qu'un appel: Desmettre qu'il accusait de tous ses maux le malheureux. Le pauvre homme avait donc la fâcheuse habitude de se lever à la maison et de venir se plaindre à la porte de la femme qu'il avait tant aimée. Elle ne voulait pas l'entendre; et, bien souvent, au lieu de venir, on cherchait plutôt à l'étrangler. Enfin, poussé à bout, il acheta deux revolvers à coups de gros calibre, et il se dit qu'il avait fait ce qu'il avait pu de la soirée par l'un de ses parents, dit-on, son St-Jacques, ou il pensait, d'après les renseignements qu'il avait recueillis, que l'enfant de son épouse venait d'être mis au monde.

Un passant, M. L. D., qui avait vu, comme une possibilité affiler ses revolvers, courut vers le malheureux, et le pauvre homme, qui était resté sur place, fut aussitôt conduit au poste.

Le lendemain, tout en attendant à M. Villon, commissaire de division, l'arrondissement, qui avait bien l'intention de luer Desmettre, l'aveugle s'est énergiquement refusé à livrer le nom de celui qui l'avait guidé jusqu'à la rue Saint-Jacques.

Le malheureux n'est pas aveugle de naissance; il a une vue qui n'est que très faiblement atteinte, à travailler alors qu'il n'y voyait plus; il tournait un bobinoir et celle qui devait devenir sa femme était une des ouvrières de ce même atelier.

Quoi qu'il en soit, Ghesquière s'était déjà adressé plusieurs fois au commissaire de la République, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Il se rendit à Lille aujourd'hui dans la matinée; depuis lors, on n'a plus eu de ses nouvelles. On croit qu'il n'est pas à Lille, mais qu'il se trouve dans un lieu où il n'est pas facile de l'arrêter.

Un accident de voiture. — Jeudi, vers onze heures du matin, un cheval attelé à une voiture, appartenant au nommé J. L., se mit à galop sur les rails du tramway, au carrefour des rues Nationale et des Postes, s'abattit lourdement sur le pavé et se cassa le cou.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Ne demandez chez votre Epicier que du
LE MEILLEUR
C'est le MEILLEUR
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
Se trouve dans toutes les Bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles,
Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Concerts et Spectacles
Théâtre de Roubaix. — Trépanation de l'opéra au bénéfice des cantines scolaires. On remarque dans l'orchestre M. Carrel, piano; M. Leprieux, violon;

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.

Un homme de loi. — Un homme de loi, qui avait été nommé par le tribunal de Lille, pour faire constater judiciairement qu'il avait toutes sortes de raisons pour obtenir le divorce à son profit.